

Demandes d'Acceptation Préalable (DAP) à toute admission de DECHETS INERTES
A nous retourner au **minimum 72h avant** tout apport de déchet sur nos sites / **BST Obligatoire** pour tous dépôts de terre facteur 3 ou seuil aménagé.

IDENTIFICATION DU LIEU DE PRODUCTION DU DECHET

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
Date de début du chantier : _____ Durée : _____ N° Chantier : _____

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR / DETENTEUR DU DECHET

Raison Sociale : _____ Nom du responsable : _____
Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Fax : _____ Email : _____
Activité : _____ N° de SIRET : _____ Code NAF (APE) : _____

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (si différent du producteur)

Raison Sociale : _____ Nom du responsable : _____
Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Fax : _____ Email : _____
Activité : _____ N° de SIRET : _____ Code NAF (APE) : _____

IDENTIFICATION DU TRANSPORTEUR

Les coordonnées du transporteur seront indiquées sur le Bon de Livraison TERSEN délivré.

IDENTIFICATION DU DECHET - SITES D'ACCEPTATION

SITE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

RD 909
95270 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

	BETON DEMOLITION ou DEMOLITION CHAUSSEE(1)(2) <input type="checkbox"/> 17 01 01 <input type="checkbox"/> 17 01 07 <input type="checkbox"/> 17 03 02	BALLAST (1) <input type="checkbox"/> 17 05 08	GRAVATS (1)(2) <input type="checkbox"/> 17 01 02 <input type="checkbox"/> 17 01 03 <input type="checkbox"/> 17 01 07	-	TERRE INERTE ou TERRE MOUILLEE (1)(2) <input type="checkbox"/> 17 05 04 <input type="checkbox"/> 20 02 02	TERRE INERTE FACTEUR 3 (1)(2) BSD OBLIGATOIRE <input type="checkbox"/> 17 05 04 <input type="checkbox"/> 20 02 02	-	AUTRES DECHETS
Qté estimée (T/M3) :								

(1) Déchets issus d'un site potentiellement contaminé ou déchets de ballast de voie : OUI NON

joindre le diagnostic de sol ou analyses de pollution selon critères en annexe, accompagné du plan de maillage d'exécution

- Références du diagnostic de sol ou de l'analyse de pollution : _____

- Mailles concernées par la demande (préciser la hauteur) : _____

Attention, les terres contenant des rhizomes de renouée du japon, de l'ambroisie, ou tout autre espèce invasive sont formellement interdites.

(2) Déchets avec présence d'enrobés : OUI NON

- Références de l'analyse du goudron (joindre les analyses confirmant l'absence de goudron) : _____

- Références des analyses ou du diagnostic amiante (joindre le diagnostic ou analyses confirmant l'absence d'amiante) : _____

Observations particulières :

Déchets contenant des DIB : OUI NON Aspect physique : Solide Pulvérulents Pâteux/Boues

Odeur : OUI NON Couleur : _____

Conditionnement des déchets : Bennes Vrac Big Bag Autres, préciser : _____

PRODUCTEUR ET DEMANDEUR

- Certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre du Code de l'Environnement Livre V - Titre IV « Déchets ».

- S'engage à procurer toutes les informations utiles à la bonne élimination de son déchet et à sa manipulation, à remettre au collecteur un déchet conforme aux spécifications de cette fiche, à faire connaître au centre de traitement toute évolution du déchet susceptible de modifier sa nature et les risques tels qu'indiqués ci-dessus, à ne pas livrer d'autres déchets que ceux stipulés dans cette demande, notamment des déchets d'amiante et des déchets radioactifs.

- S'engage à ré-évacuer vers les filières adaptées toute pollution avérée, suite à des analyses sur site, des matériaux remis au collecteur de déchets

- S'assure que le transport du déchet effectué sous sa responsabilité est réalisé conformément à la réglementation et aux conditions de sécurité en vigueur.

Pour le PRODUCTEUR

Nom et fonction du responsable : _____
Signature et cachet : _____ Date : _____

Pour le DEMANDEUR

Nom et fonction du responsable : _____
Signature et cachet : _____ Date : _____

ADMISSIBILITE DU DECHETS (CADRE RESERVE A TERSEN)

Déchet ADMISSIBLE OUI NON Motif du refus : _____

Nom du signataire : _____ Cachet et Signature : _____

Fonction : _____
Date : _____

NUMERO ET VALIDITE (CADRE RESERVE A TERSEN)

NUMERO :

VALIDITE 1 AN JUSQU'AU :